



**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,  
Civilités,**

Indicible et grande est ma joie de me retrouver au sein de cette auguste Assemblée. Monsieur le Président, vous m'avez fait l'insigne honneur de m'inviter à effectuer dans votre grand et beau pays, une visite de travail et d'amitié. Invitation que j'ai accueillie avec beaucoup de plaisir et d'intérêt.

En effet, cette invitation revêt pour moi et pour l'Institution dont j'ai la charge, une signification particulière. Elle est l'expression de votre volonté de voir nos deux Institutions établir une véritable coopération ; mais aussi elle exprime la grande marque d'estime et d'amitié dont vous nous honorez et dont nous sommes fiers.

Qu'il me soit permis de souligner l'accueil chaleureux et la délicate prévenance dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée en cette terre d'hospitalité. Soyez en infiniment remercié.

Je vous prie de bien vouloir transmettre à **Son Excellence Monsieur XI Jinping**, Président de la République Populaire de Chine, les salutations les plus cordiales de **S.E.M. Alassane OUATTARA**, Président de la République de Côte d'Ivoire.

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,**

La République Populaire de Chine est pour nous un modèle de développement qui allie avec succès tradition et modernité, auprès duquel nous venons nous inspirer.

Permettez-moi, avant tout, de vous présenter brièvement mon pays, même si je suis convaincu que vous le connaissez.

Il représente **35% du Produit Intérieur Brut de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et 60% de ses exportations agricoles**. Sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, le pays, a enregistré une croissance moyenne de l'ordre de plus de 8% ces cinq dernières années.

L'économie ivoirienne est diversifiée avec un secteur primaire qui contribue à hauteur de 28% de la formation du Produit Intérieur Brut dont les principaux produits sont :

lecafé, le cacao, le palmier à huile, l'anacarde ...

Les secteurs secondaire et tertiaire représentent respectivement 25% et 47% du Produit Intérieur Brut.

L'ambition du Président OUATTARA est de poursuivre le développement du pays en favorisant une croissance inclusive, l'amélioration du climat des affaires et la préservation des marges de manœuvre budgétaire pour faire face à une conjoncture extérieure moins favorable.

C'est connu de tous, l'économie chinoise, excellent modèle pour nos états africains, tire l'économie mondiale avec **17,3% du PIB mondial**.

Inclusive et dynamique, l'économie de votre grand pays réserve une place de choix à la lutte contre la pauvreté. Ainsi, au cours de ces trois dernières décennies, elle a réussi l'exploit de sortir plus de **700 Millions de chinois** de la pauvreté ; soit plus de **70% du total mondial**.

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,**

La Côte d'Ivoire est au travail et l'Institution que j'ai l'honneur de présider prend une part active à son développement.

**3**

Anciennement dénommée Conseil Economique et Social, elle a vu son champ de compétence s'élargir aux volets environnemental et Culturel, par la nouvelle Constitution du 8 novembre 2016. Ce changement de dénomination résulte de la prise en compte des réalités du moment, des enjeux et des exigences de développement.

Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel est composé de cent vingt (120) membres nommés pour cinq (5) ans par décret du Président de la République. Ces personnalités sont choisies pour leurs compétences ou leurs activités qui concourent au développement économique, social et culturel de la République.

Le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel donne son avis sur les projets de loi, d'ordonnance ou de décrets ainsi que sur les propositions de loi qui lui sont soumis. Il peut, également, se saisir lui-même sur toute question entrant dans le champ de sa compétence.

Ainsi, notre Institution accompagne l'Exécutif à travers ses avis sur la politique économique, sociale, environnementale et culturelle du Gouvernement, faisant d'elle, un service public investi d'une mission d'intérêt général. **4**

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,**

Avec la dynamique retrouvée par la Côte d'Ivoire, depuis l'accession de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA à la magistrature suprême,

le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel se doit d'assumer son rôle à travers une meilleure organisation et sa projection dans l'avenir.

C'est dans cette optique qu'a été élaboré le Plan Stratégique de Développement 2016-2020 qui se décline en (5) axes majeurs, à savoir:

- *le Repositionnement de l'Institution sur le plan national et sur le plan international ;*
- *le Renforcement de la gouvernance ;*
- *le Renforcement des capacités d'action des Conseillers Economiques, Sociaux, Environnementaux et Culturels ;*
- *la Proposition des thématiques à examiner ;*
- *le Renforcement des ressources humaines.*

Ainsi, l'objectif général du PSD est de « Redynamiser le Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel, en vue d'une meilleure contribution à l'émergence de la Côte d'Ivoire ».

**5**

Il convient de rappeler que notre Assemblée Consultative a identifié **trente-neuf (39) thématiques sectorielles** en lien avec les Objectifs du Développement Durable, qui seront examinées au sein de ses **cinq (5) Commissions statutaires**

Que sont :

- *la commission des affaires économiques et financières ;*
- *la commission des affaires agricoles et domaniales*
- *la commission des affaires sociales et culturelles ;*
- *la commission de la communication et des nouvelles technologies de l'information ;*
- *la commission de l'environnement et qualité de vie.*

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,**

Notre présence en terre chinoise participe de notre volonté de renforcer notre coopération bilatérale avec les institutions sœurs comme celle de la Chine.

Comme vous le voyez, le renforcement de notre coopération reste un des moyens appropriés pour nous enrichir mutuellement des réflexions et des propositions faites à nos Gouvernements respectifs et renforcer les relations déjà si exemplaires entre nos deux pays.

**6**

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,**

Comment ne pas saluer, en cet instant précis, la qualité de la coopération de votre pays avec le Continent Africain.

En effet, la République Populaire de Chine s'est engagée pour le développement de l'Afrique, depuis plus d'une décennie.

Le dernier Sommet Chine-Afrique qui s'est tenu à Johannesburg, du 4 au 5 décembre 2015, en est un témoignage plus qu'éloquent, avec les forts engagements pris par l'Empire du Milieu vis-à-vis des partenaires africains.

Soyez en vivement remercié.

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,**

La République populaire de Chine porte une attention particulière à la coopération avec la Côte d'Ivoire. Nos liens d'amitié et de solidarité sont historiques.

A cet égard, je vous prie de bien vouloir transmettre les vifs remerciements, du Président Alassane OUATTARA, à son homologue, Son Excellence Monsieur XI Jinping, pour le soutien de la Chine à la candidature de la Côte d'Ivoire à un siège de membre non-permanent, du Conseil de Sécurité de l'ONU.

Outre cette coopération exemplaire sur le plan diplomatique, nos deux pays entretiennent une belle dynamique d'échanges commerciaux.

La République Populaire de Chine, en l'espace d'une décennie, s'est hissée au rang de **3<sup>ème</sup> partenaire commercial de la Côte d'Ivoire, avec près de 7% des parts de marchés**, pour un volume d'échanges qui est passé de **trois (3) millions USD en 2009 à plus de 1,3 milliard USD** en moyenne sur les trois dernières années.

La coopération bilatérale repose sur une série d'accords et de conventions signés entre les deux parties dont les principaux sont d'ordre agricole, scientifique, culturel, économique, commerciale, industrielle et technique.

A ce titre, les flux nets des investissements des entreprises chinoises s'établissent à près de **2,5 Milliards USD**. Les plus significatifs sont :

- le barrage hydroélectrique de Soubré, avec un financement de **500 Millions USD**;
- le projet de l'eau potable de la ville d'Abidjan, avec un financement de **202 Millions USD** ;

- le projet de développement et deréhabilitation du Réseau Electrique National, avec un financement de **786 Millions USD**;
- la construction d'un Stade Olympique, à Ebimpé (District d'Abidjan), avec un financement de 130 Millions USD;
- la modernisation et l'extension du Port Autonome d'Abidjan d'un coût de 793 millions USD.

**Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,**

Nous sommes heureux et fiers d'une telle qualité de coopération et vous remercions vivement pour tout cet appui que votre pays apporte à la Côte d'Ivoire.

Je voudrais terminer mon propos en appelant à la poursuite et à l'intensification de la coopération entre nos deux Institutions.

Cette coopération, à n'en point douter, offrira de réelles possibilités pour le renforcement des capacités de nos Conseillers et des membres de nos Administrations.

Je reste persuadé, et vous partagez cette conviction avec moi, Monsieur le Président, que c'est dans le rapprochement et les échanges, que nous nous enrichirons et que nous pourrons proposer des avis pertinents à nos Gouvernements pour le bien des peuples chinois et ivoiriens.

A cet égard, je voudrais saisir cette tribune et cemoment, pour vous inviter à effectuer, en Côte d'Ivoire, une visite d'amitié et de travail, à une date convenue.

C'est sur cette note d'espoir, que je vous réitère mes sincères remerciements, pour l'honneur qui nous a été fait d'être en cette terre de l'Empire du milieu, en souhaitant plein succès à notre coopération.

**Vive l'amitié et la coopération Sino- ivoirienne.**

**Je vous remercie !**

**Charles Koffi DIBY.**